

A3---

La numérisation au service de l'urbanisme en Aveyron

Smica | Le syndicat mixte a organisé, hier, au centre culturel un séminaire départemental sur l'information géographique.

Avec le Smica (syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises), le département est particulièrement en avance en terme de nouvelles technologies, et notamment en terme de numérisation.

Une nouvelle preuve en a été donnée hier, avec le séminaire consacré au "système d'information géographique et urbanisme" que le syndicat a mis sur pied. Et ce, dans le cadre du *joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées* qui, en ce mois de mai, voit fleurir rencontres, expositions et balades dans la région.

Le président du Smica, Guy Cayssials, avait donc fait appel à divers intervenants dans le but d'informer au mieux élus et responsables de diverses collectivités aveyronnaises sur la nouvelle réglementation concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, notamment, ainsi que sur le développement du plan local d'urbanisme numérisé.

Les participants ont d'abord eu droit à une présentation du centre régional d'information géospatiale de Midi-Pyrénées (le Crigeos), par le coordinateur régional, Michel Debord. La démarche du syndicat pour ce qui est du système d'information géographique, a ensuite été présentée par le directeur du Smica, Jacques Barbezange et par le responsable du pôle Sig au sein du syndicat. Ils ont pu rappeler leur implication dès les premières numérisations du cadastre, puis l'apport de services et d'outils nouveaux, dont la gestion et l'instruction des dossiers d'urbanisme en ligne.



■ De nombreux invités sont venus évoquer le "miracle" de la numérisation.

La numérisation du cadastre des cinquante-neuf communes aveyronnaises qui n'ont pas encore sacrifié à la digitalisation a aussi été abordée, l'accent étant mis sur l'opération d'envergure menée par le Smica sur toutes les autres communes, grâce à une aide de la Région et de l'Europe.

Un membre de la direction générale de la prévention des risques au ministère de l'Ecologie et du développement durable avait, en outre, effectué le déplacement. Il est intervenu autour de la problématique "pour construire sans détruire".

Il apparaît en effet que, chaque année, plus de 100 000 dommages sont répertoriés

lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Une réforme, qui devra être applicable à partir de 2019 en ville et de 2026 en milieu rural, implique que professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de ces travaux. La numérisation des documents d'urbanisme des communes aveyronnaises, enfin, a fait l'objet d'une communication de responsables de la DDT Aveyron. Ils ont pu préciser que, dans le département, la numérisation des PLU (plans locaux d'urbanisme), était bien engagée, et à même de servir d'exemple.

H. M.

Les collectivités doivent rendre leurs réseaux transparents

Créé le : 14/05/2013 à 07h31 | Mis à jour le : 14/05/2013 à 09h49 |

Dès le 1er juillet, une nouvelle réglementation va imposer aux collectivités de déclarer en détail tous leurs réseaux publics. A défaut, la responsabilité des élus pourra être engagée en cas d'accident. Le SMICA a déjà des solutions.



Légende photo : De nouvelles contraintes réglementaires pour éviter les dommages sur les réseaux souterrains et aériens.

Jusqu'à présent, la loi obligeait les collectivités à déclarer simplement l'existence des réseaux publics (eau, assainissement, gaz, électricité...) sur son territoire. A partir du 1er juillet, cette déclaration devra être beaucoup plus détaillée, afin d'éviter les dommages lors de travaux effectués à proximité de ces réseaux aériens et souterrains. De leur côté, les entreprises et particuliers doivent faire la déclaration de leurs travaux aux propriétaires et exploitants de ces réseaux. Cette réglementation plus contraignante a pour objectif de « construire sans détruire », en d'autres termes, de réduire le risque d'accidents. On déplore chaque année quelque 100 000 dommages sur les réseaux. Les manquements à cette future réglementation pourront, en cas d'accident corporel grave, entraîner la responsabilité pénale des contrevenants.

Le Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités de l'Aveyron (SMICA) dispose déjà des outils techniques nécessaires à la cartographie numérique des réseaux et peut proposer aux communes des solutions aptes à répondre à leurs obligations réglementaires. Le SMICA aide également les collectivités du département à numériser leur plan cadastral ainsi que tous leurs documents d'urbanisme.

Il sera question de ces sujets et de quelques autres, ce jeudi 16 mai, à l'occasion du séminaire départemental sur le système d'information géographique, qui se tiendra de 14h à 17h30, au centre culturel départemental, avenue Victor-Hugo à Rodez. Ce séminaire est destiné aux élus, techniciens territoriaux et professionnels.

Pour en savoir plus : www.smica.fr

Rodez. Séminaire du SMICA pour les élus et les professionnels

Publié le 14/05/2013 à 03:49, Mis à jour le 14/05/2013 à 09:16

tour de ville

Le 16/05/2013



Le SMICA (syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises) organise prochainement un séminaire sur le Systèmes d'information géographique et urbanisme. Cette réunion du 16 mai, de 14 heures à 17 h 30, à l'attention des élus et des professionnels, qui se déroulera aux Archives départementales, est également initiée, pour la première fois, par le CRIGEOS (centre régional d'information géomatique et spatial de Midi-Pyrénées). Il s'agit d'une structure, créée en 3009 et opérationnelle depuis 2011, concernant les informations liées à la géolocalisation. Grâce au

travail du SMICA, l'Aveyron est en pointe en ce qui concerne la numérisation (PLU, éclairage public, réseaux d'assainissement, routier, haut débit, etc.) de ses 304 communes qui sera effective avant le début du mois de juillet, date butoir où elles doivent avoir déclaré toutes leurs implantations de réseaux dans le but d'une uniformisation européenne. Et ce séminaire rentre dans le cadre du «Joli mois de l'Europe», l'Europe qui a d'ailleurs financé une partie de la mise en place de cette numérisation de notre département, à hauteur de 41 000€. La vocation du SMICA est de faciliter la vie aux collectivités locale, il a donc depuis 5 ans travaillé d'arrache-pied à la numérisation de l'Aveyron, ce qui servira sans doute d'exemple et d'expérience à d'autres départements moins dynamiques.

Aveyron : La numérisation au service de l'urbanisme en Aveyron

H. M.

17/05/2013, 10 h 45 | Mis à jour le 17/05/2013, 10 h 48



De nombreux invités sont venus évoquer le "miracle" de la numérisation. (DR)

L'informatisation des collectivités aveyronnaises bat son plein.

Avec le Smica (syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises), le département est particulièrement en avance en terme de nouvelles technologies, et notamment en terme de numérisation.

Une nouvelle preuve en a été donnée hier, avec le séminaire consacré au "système d'information géographique et urbanisme" que le syndicat a mis sur pied. Et ce, dans le cadre du joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées qui, en ce mois de mai, voit fleurir rencontres, expositions et balades dans la région.

Le président du Smica, Guy Cayssials, avait donc fait appel à divers intervenants dans le but d'informer au mieux élus et responsables de diverses collectivités aveyronnaises sur la nouvelle réglementation concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, notamment, ainsi que sur le développement du plan local d'urbanisme numérisé.

Le cadastre pratiquement numérisé

Les participants ont d'abord eu droit à une présentation du centre régional d'information géospatiale de Midi-Pyrénées (le Crigeos), par le coordinateur régional, Michel Debord. La démarche du syndicat pour ce qui est du système d'information géographique, a ensuite été présentée par le directeur du Smica, Jacques Barbezange et par le responsable du pôle Sig au sein du syndicat. Ils ont pu rappeler leur implication dès les premières numérisations du cadastre, puis l'apport de services et d'outils nouveaux, dont la gestion et l'instruction des dossiers d'urbanisme en ligne.

La numérisation du cadastre des cinquante-neuf communes aveyronnaises qui n'ont pas encore sacrifié à la digitalisation a aussi été abordée, l'accent étant mis sur l'opération d'envergure menée par le Smica sur toutes les autres communes, grâce à une aide de la Région et de l'Europe.

Attention aux travaux sur les réseaux

Un membre de la direction générale de la prévention des risques au ministère de l'Ecologie et du développement durable avait, en outre, effectué le déplacement. Il est intervenu autour de la problématique "pour construire sans détruire".

Il apparaît en effet que, chaque année, plus de 100 000 dommages sont répertoriés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens ou souterrains implantés en France. Une réforme, qui devra être applicable à partir de 2019 en ville et de 2026 en milieu rural, implique que professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer leurs travaux aux exploitants de ces travaux.

La numérisation des documents d'urbanisme des communes aveyronnaises, enfin, a fait l'objet d'une communication de responsables de la DDT Aveyron. Ils ont pu préciser que, dans le département, la numérisation des PLU (plans locaux d'urbanisme), était bien engagée, et à même de servir d'exemple.